



Golf d'Étretat

CLASSIC MID AMATEUR d'ETRETAT

GRAND PRIX SENIORS d'ETRETAT

Golf d'Étretat, 23 et 24 août 2025

REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et respecte le cahier des charges des "grands prix" FFG 2025.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – ELIGIBILITE

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et **s'être acquitté du « droit de jeu fédéral »** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
 - **Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs**
 - Avoir + de 50 ans la veille de l'épreuve pour le Grand Prix Seniors, ou + de 25 ans la veille de l'épreuve pour le Classic mid-amateur
 - Dont l'index **ne peut être supérieur à 15.4 pour les hommes et 18.4 pour les dames pour le Classic Mid-Am ; et 15.4 pour les hommes et 21.4 pour les dames pour le Grand Prix Seniors.**
- L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions tel que figurant sur Fléole à cette date-là
- Être titulaire en 2025 d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
 - Pour les compétiteurs non licenciés de la Fédération Française de Golf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription avec le certificat médical.

II - INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront parvenir au : **Golf d'Étretat, Route du Havre, 76790 Etretat**

Au plus tard le 8 aout 2025, en utilisant le formulaire d'inscription élaboré par le Golf d'Étretat (www.golfetretat.com) et obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription.

Les droits d'inscription sont précisés sur le bulletin d'inscription dans les limites fixées par la FFG.

En accord avec la Ligue de golf de Normandie, la Commission Sportive du Golf se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements

III – CHAMP DE JOUEURS

Le nombre maximum de compétiteurs est fixé à 84 messieurs et 30 dames (42 hommes et 15 dames pour chaque compétition).

La liste des joueurs, entrant dans le champ des limites d'index, retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée le 13 aout 2025

Les wild cards concernant des joueurs détenant des index supérieurs aux limites seront attribuées par la Commission Sportive du Club dans la limite de 12 (6 pour le trophée senior et 6 pour le classic Mid-Am) et seront validées par la Ligue de Normandie.

Il n'y aura pas d'épreuve qualificative préalable permettant d'augmenter le nombre de wild card.
Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse le nombre maximum de compétiteurs à la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera établie pour pallier les forfaits, avec les mêmes priorités que ci-dessus.

IV – FORME DE JEU

Epreuve sur deux tours, Golf d'Etretat : Stroke play / 36 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} jour : **Tour 1 le 23 aout 2025**

2^{ème} jour : **Tour 2 le 24 aout 2025**

Les départs des tours s'effectueront conformément au cahier des charges, vademecum 2025

Départs blancs et bleus pour le Classic Mid-Am

Départs jaunes et rouges pour le Grand Prix Seniors

Départage seulement pour la première place dans chaque catégorie (messieurs, dames) en play-off trou par trou sur les trous 1 et 18.

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou circonstances exceptionnelles, le premier tour serait reporté dès que les conditions le permettraient, sinon il serait reporté au lendemain. Si le second tour ne peut être joué dans son intégralité, le classement définitif sera établi en prenant en compte le classement provisoire à l'issue du premier tour. Si au terme des deux jours, au moins un tour n'a pas été joué dans son intégralité, la compétition sera annulée.

Le classement est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe.

V – CODE DE COMPORTEMENT

Voir le code de comportement paragraphe 14 de la Hard Card 2025 des épreuves fédérales.

VI - PRIX

La remise des prix aura lieu le 24 aout au club-house dès la fin de l'épreuve (l'horaire exact sera précisé dans la journée en fonction du déroulement de la compétition).

Les classements du Classic Mid Amateurs d'Etretat et du Grand Prix Seniors sont des classement en brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin des épreuves, les joueurs concernés doivent partir en playoff trou par trou.

Les 2 premiers en brut dans chaque série (Messieurs et Dames) seront récompensés.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).